

Compte Rendu du CSAL du 17/04/2025 reporté au 15/05/2025

Vos élus **CFTC-CFDT** :

Frédéric SCHMITTER (Titulaire) cftc.dgfip.01@gmail.com

Claire DESGOUTTE (Suppléante) claire.desgoutte@dgfip.finances.gouv.fr

La séance du 17/04/2025 a été unanimement boycottée pour manifester notre désapprobation des suppressions d'emplois ainsi qu'à la simple information, désormais, des représentants du personnel sur cet exercice.

Le CSAL a donc été convoqué pour une seconde séance qui s'est tenue le 15/05/2025.

Ont siégé : **CFTC-CFDT**

=> Vos élus **CFTC-CFDT** ont rédigé et lu une déclaration liminaire qui est annexée à ce compte-rendu.

Evolution des emplois à la DDFiP de l'Ain pour 2025 (pour information) :

La Direction présente le projet d'évolution des emplois en 2025 :

- 550 emplois à la DGFIP => - 6 emplois dans notre département

Voici la répartition des suppressions et ajustements 2025 :

Services	IP	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C	Total
Direction				+1		-1	0
Services Tech.						-1	-1
EDR						-1	-1
PCRP				+1			+1
SIP Valserhône						-1	-1
SIP Trévoux						-1	-1
SIE Ambérieu			+1	+1		-1	+1
SIE St Laurent						-1	-1
SPFE			-1	+1		-2	-2
SGC Oyonnax					-2		-2
SGC Bourg						-2	-2
SAR Belley			+1	+1			+2
CDL Bourg			-1	+1			0
SDIF Bourg						+1	+1
Total			0	+6	-2	-10	-6

La Direction explique qu'ils ont dû ajuster les emplois de A, prendre en compte les gains de productivité de l'Accès des Notaires au Fichier immobilier (ANF) et contribuer à la reprise d'emplois fléchés. Le bloc « contrôle fiscal » a été épargné dans le cadre du renforcement national. La conséquence est que c'est surtout sur les catégories B et C que pèsent les suppressions d'emplois.

DDFiP DE L'AIN

=> Vos élus **CFTC-CFDT**, font le constat que l'annonce en janvier 2024 qu'aucune suppression d'emplois à la DGFIP n'était prévu en 2025 n'a pas été suivie d'effet, bien au contraire.

=> Pour vos élus **CFTC-CFDT**, « ajuster » le nombre d'emplois de A c'est bien, à condition d'avoir des agents à mettre sur ces chaises. Combien de services auront droit à des adjoints qui mettront du temps à arriver, s'ils arrivent un jour ?

Nous avons déjà vu des emplois de ce type être créés pour être ensuite supprimés lors de nouvelles réductions d'effectifs. En bref, on crée de la réserve d'emplois vacants ... !!

Question mystère : Comment ces emplois ont-ils pu être créés ?

=> **Réponse alchimique :** En transformant et supprimant des emplois de B et C !!

Depuis la tenue de ce CSAL, la Ministre de la Fonction Publique a annoncé qu'il allait falloir faire de nouveaux efforts, contenir la hausse de la masse salariale de la Fonction Publique en ne touchant pas à la valeur du point d'indice (en clair on gèle encore !) et en se cantonnant à la seule progressivité des grilles (Glissement Vieillesse Technicité), sans mesure catégorielle ou en les finançant par des suppressions d'emplois.

Conclusion : le Gouvernement cherche 40 milliards d'euros pour équilibrer le projet de Loi de finances 2026. Attendons-nous à devoir subir une nouvelle cure d'austérité budgétaire sous forme de suppressions d'emplois, d'ajustements territoriaux et de densifications.



Nous n'étions pas appelés à voter car la Direction Générale a décidé que « l'exercice emplois » ne serait plus qu'une information. La DDFiP s'est donc exécutée.

=> Comme indiqué dans la déclaration liminaire jointe, vos élus **CFTC-CFDT** ont donc émis en séance un vote symbolique **CONTRE** pour bien marquer leur désapprobation globale.

Questions diverses :

- Le BIL connaît, depuis 7 mois, une surcharge importante de travail à laquelle les agents répondent au prix d'une grande fatigue.

Réponse Direction => Le sinistre du 5 grenouillère, notamment, a effectivement considérablement compliqué le travail des agents du BIL.

- Le BIL ne serait-il pas sous-dimensionné en effectif pour les missions et tâches confiées ?

Réponse Direction => La Direction est très attentive à l'évolution de la situation du BIL.

- Attention à la surcharge à tous les niveaux, y compris pour l'encadrement, notamment en Direction. La situation semble préoccupante.

Réponse Direction => Le poste de directeur du pôle transverse sera pourvu début juin. C'est plus flou pour celui du pôle gestion publique. La situation semble malgré tout globalement en bonne voie sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h30.

